



Présentation du foncier maîtrisé et des plans de gestion des mesures compensatoires de l'opération de doublement de la RN88 à Yssingeaux

**Réunion de présentation au bureau de la CLE du SAGE
Loire amont du 25 octobre 2022**

Intervenants et parties prenantes

Travail en collaboration avec CEN/ONF/SAFER

Travail régulier de présentation aux services de l'Etat depuis près de 5 ans :

- DDT 43
- OFB
- DREAL SEHN

aboutissant à la validation des Mesures Compensatoires en réunion du 7 octobre 2022

État d'avancement du foncier maîtrisé

Type de mesure	COMPENSATION ZONES HUMIDES	
	Zone humide "Yss 1"	Zone humide "Yss 2"
milieux/espèces cibles		
surfaces recherchées d'après l'AP (ha sauf mares et haies)	0,304	3,138
surfaces maîtrisées (ha sauf mares et haies) CEN	0,77	
surfaces maîtrisées ONF		3,7976
Total surface maîtrisée (Ha)	0,77	3,7976
Reste à maîtriser (Ha)	0	0
Total surfaces en cours (Ha) CEN	0	0
Surfaces maîtrisées / surface recherchée (%)	253	121
Surfaces maîtrisées et en cours / surface recherchée (%)		

- 0,77 ha s'inscrivant dans un site plus étendu de 1,4 ha : acquisition par l'intermédiaire de la Région avec transfert in fine à l'Etat / géré par CEN
- 3,80 ha restant propriété Etat / géré par ONF

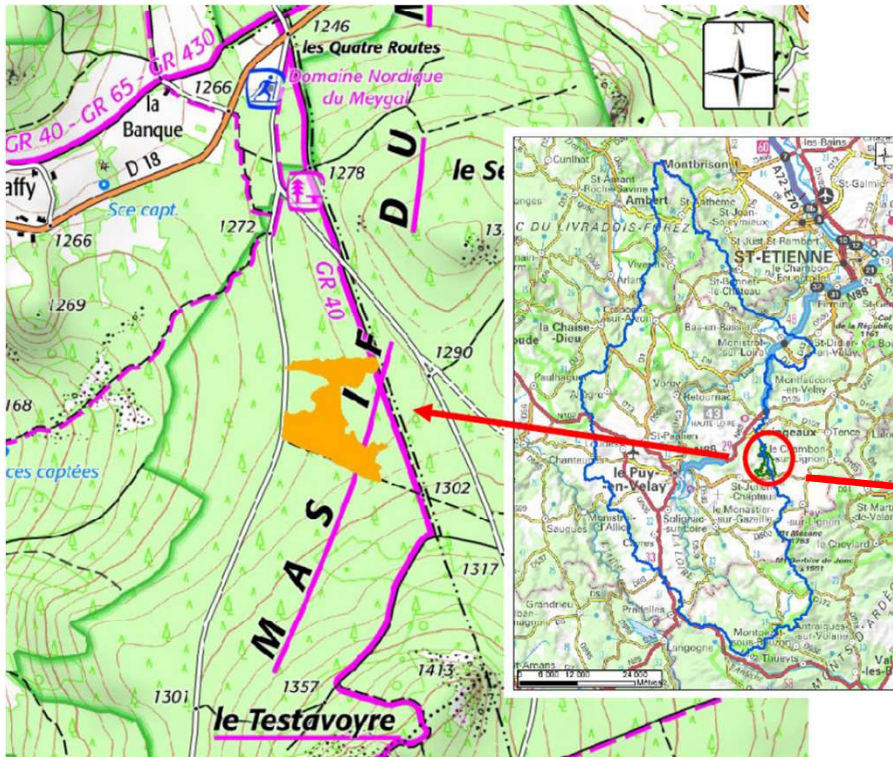
Légende:

Surfaces atteintes

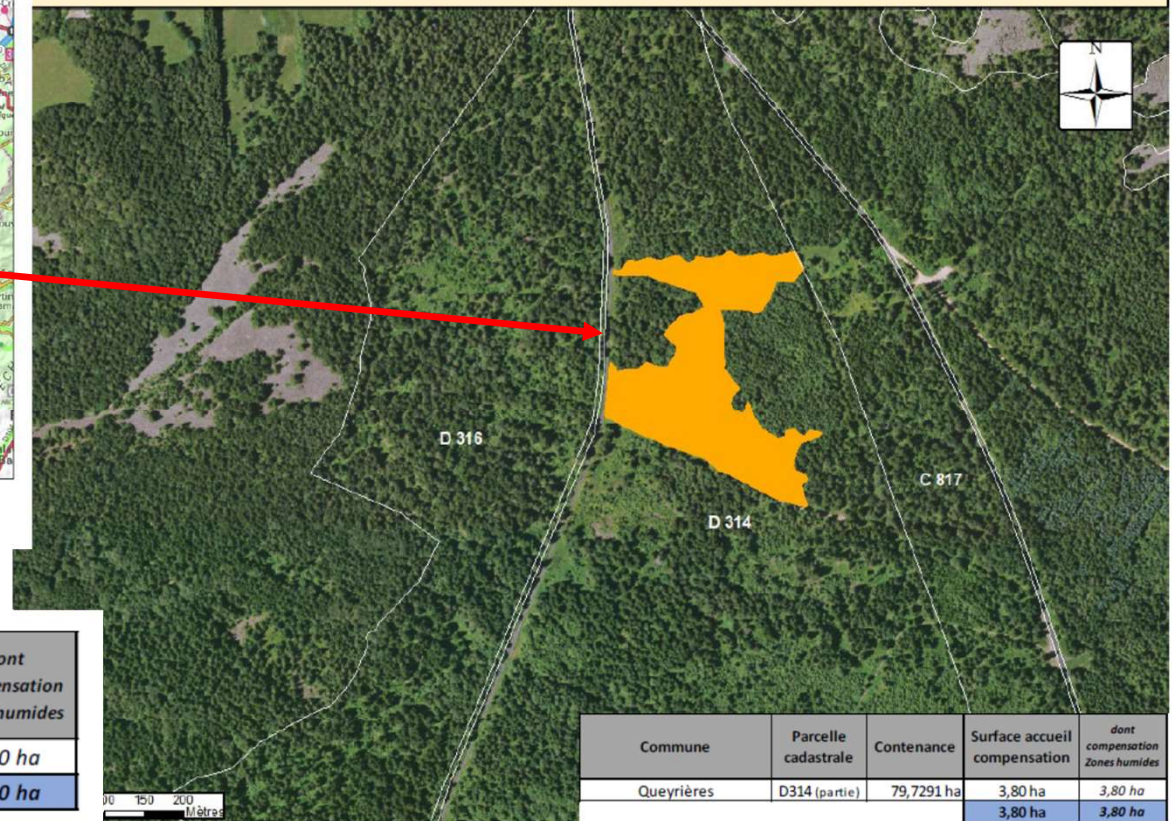
Les surfaces présentées sont cumulées sur 2 sites surfaciques :
1 pour le CEN et 1 pour l'ONF : détails dans les diapos suivantes

Site maîtrisé ONF - 3,80 ha

Localisation du site – Queyrières



Localisation cadastrale du secteur concerné



Commune	Parcelle cadastrale	Contenance	Surface accueil compensation	dont compensation Zones humides
Queyrières	D314 (partie)	79,7291 ha	3,80 ha	3,80 ha
			3,80 ha	3,80 ha

Commune	Parcelle cadastrale	Contenance	Surface accueil compensation	dont compensation Zones humides
Queyrières	D314 (partie)	79,7291 ha	3,80 ha	3,80 ha
			3,80 ha	3,80 ha

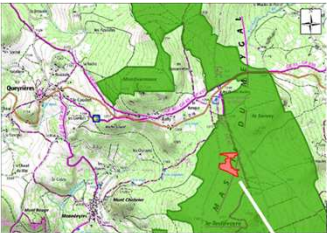
> partie de la parcelle D314 située sur le territoire du SAGE « Loire Amont », dans le sous-bassin de la « Sumène » (tête de bassin) située à environ 9 km du projet YSS

Site maîtrisé ONF - 3,80 ha

État des lieux avant travaux

Etat actuel :

- Plantations artificielles de conifères exotiques (épicéas communs) d'environ une quarantaine d'années : EUNIS, code G3.F21 : « Plantations d'Épicéas, des Sapins exotiques, de Sapins de Douglas et de Cèdre » ;
- Secteurs en partie drainés.

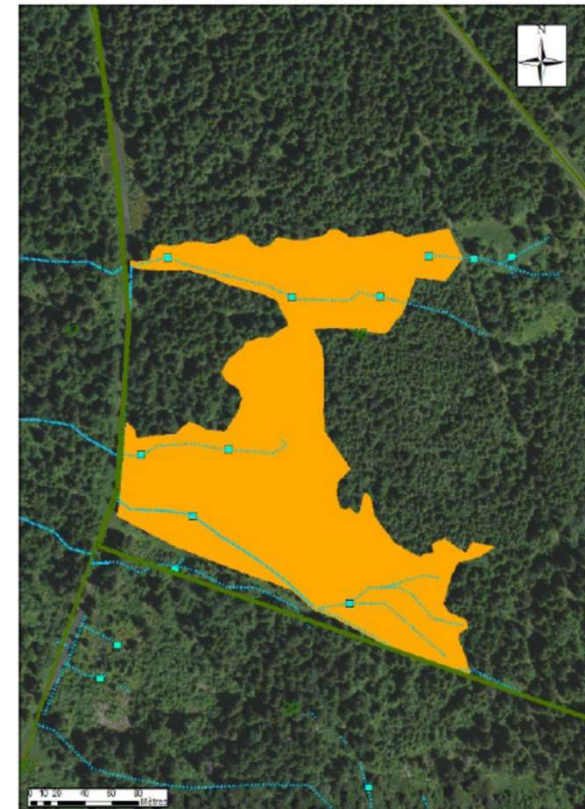


Site maîtrisé ONF - 3,80 ha

Travaux envisagés

Travaux envisagés :

- Enlèvement de tout ou partie des épicéas communs sur les secteurs à restaurer en adaptant les conditions d'exploitation pour ne pas engendrer des effets négatifs sur les milieux et les animaux (débusquage par câble et/ou par animaux puis débardage depuis chemin existant) ;
- Colmatage ponctuel de drains relevés au préalable, via mise en place de seuils à l'aide de produits prélevés sur place notamment.



Représentation des drains et seuils à titre indicatif



Site maîtrisé ONF - 3,80 ha

Objectifs et état futur envisagés

Objectifs envisagés :

- Renaturer des secteurs mouilleux anciennement drainés et plantés en épicéas communs ;
- Installation de fourrés humides à base de Saule marsault (*Salix caprea L.*) ;
- Diminution de consommation en eau du fait de l'enlèvement des épicéas communs ;
- Augmentation de la capacité de stockage en eau du secteur à restaurer et étalement plus important dans le temps de la restitution de l'eau en aval ;

Etat futur envisagé :

Typologie EUNIS niveau 3		Surface (en ha)	
Code	Libelle	Etat actuel	Escomptée
F9.2	Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix	0,00 ha	3,23 ha
G3.F	Plantations très artificielles de conifères	3,80 ha	0,57 ha
	TOTAL	3,80 ha	3,80 ha

0,57 ha = quelques épicéas installés sur des secteurs (mosaïques de petites zones) avec des blocs rocheux pourront être maintenus sur place si leur enlèvement doit entraîner des dommages environnementaux notables.

Site maîtrisé ONF - 3,80 ha

Suivis envisagés

Suivis envisagés :

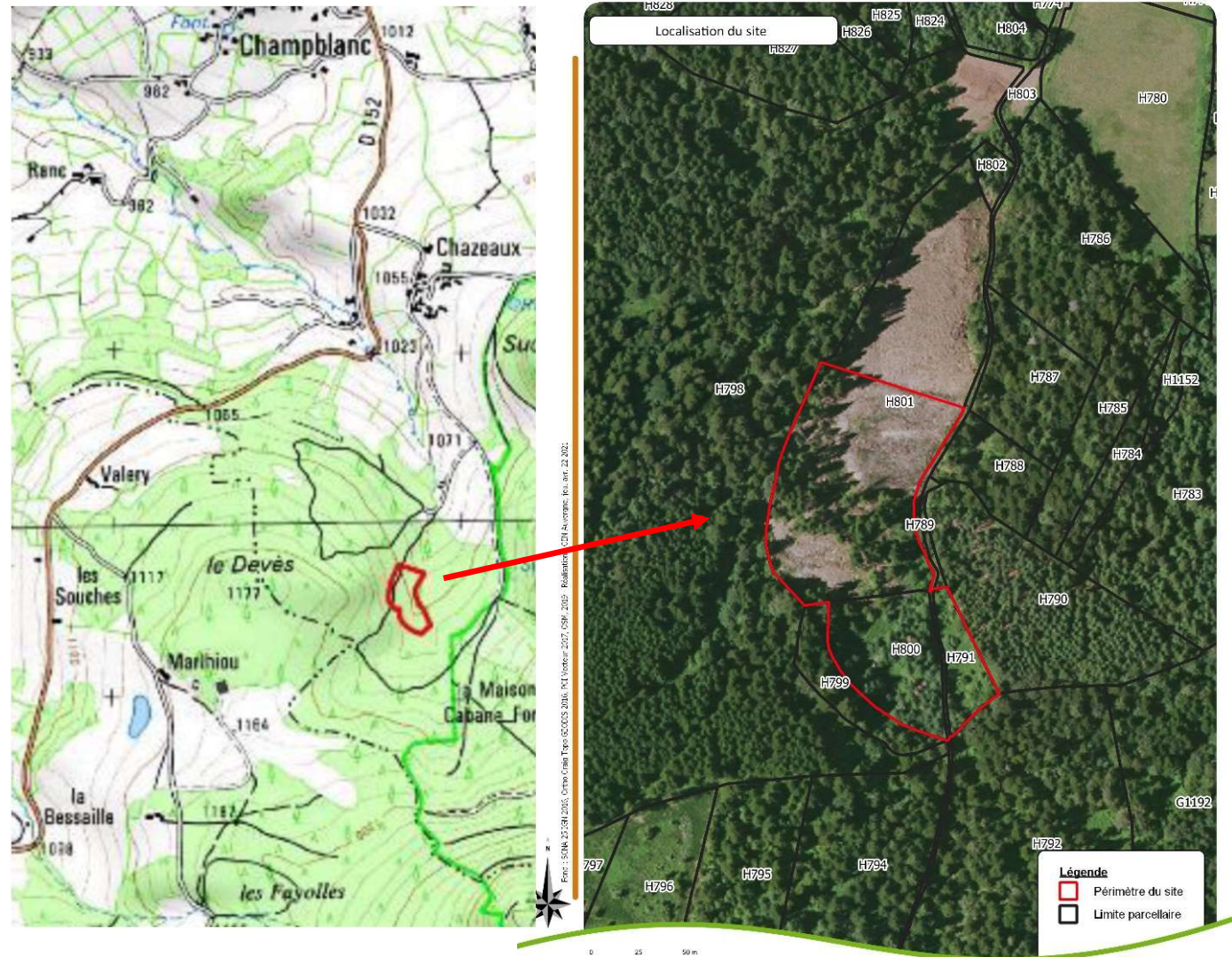
- Suivi floristique avec relevés phytosociologiques entre fin mars et juillet (début de printemps pour les habitats forestiers) : espèces menacées ou protégées, espèces caractéristiques des milieux humides ;
- Suivi habitats naturels : cartographie des habitats naturels et surface occupée par habitats caractéristiques des milieux humides ;
- Suivi des EEE.

Années n+1, n+2, n+5, n+10, n+15, n+20, n+25 et n+30

Site 3 : Devès – 1,4 ha sécurisé (acquisition)

Localisation du site - Yssingeaux

> Parcelles H791, H800 et partie sud de la parcelle H801 situées sur le territoire du SAGE « Loire Amont », dans le sous-bassin du Ramel (tête de bassin) située à environ 5 km du projet YSS



Site 3 : Devès – 1,4 ha sécurisé (acquisition)

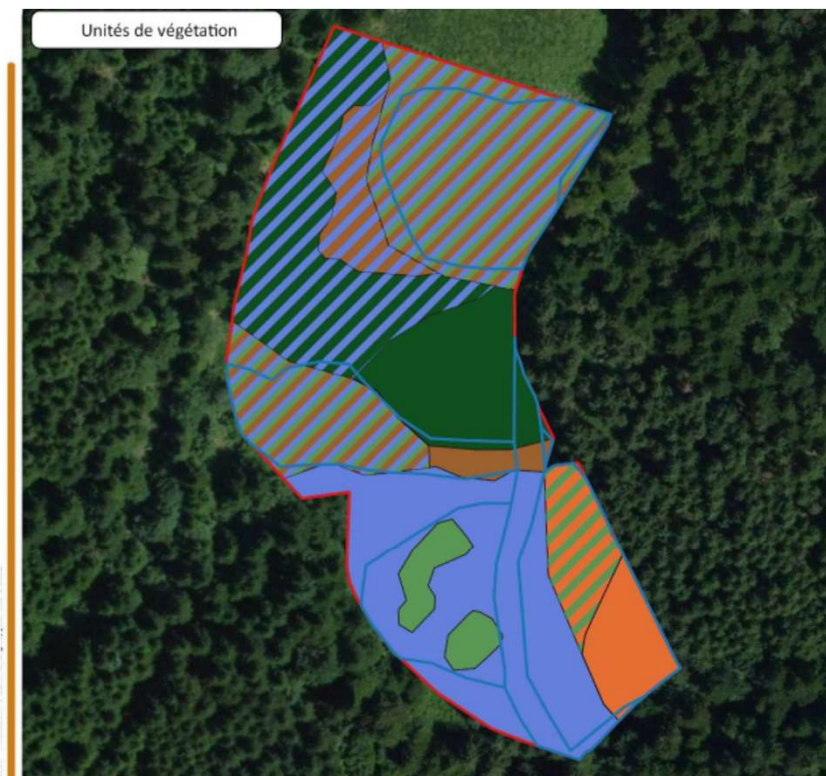
État des lieux avant travaux

Etat actuel :

- Mosaïque de milieux avec principalement des plantations de résineux (75% de la superficie du site) en mauvais état de conservation ;
- Ripisylve du cours d'eau en état de conservation dégradé et colonisée par des résineux d'origine exogène (berges fragilisées) ;
- 0,77 ha d'habitats humides dégradés, soit 55% de la surface du site.



*Cours d'eau sous la plantation
d'épicéas, présentant des
berges facilement érodables*



Légende

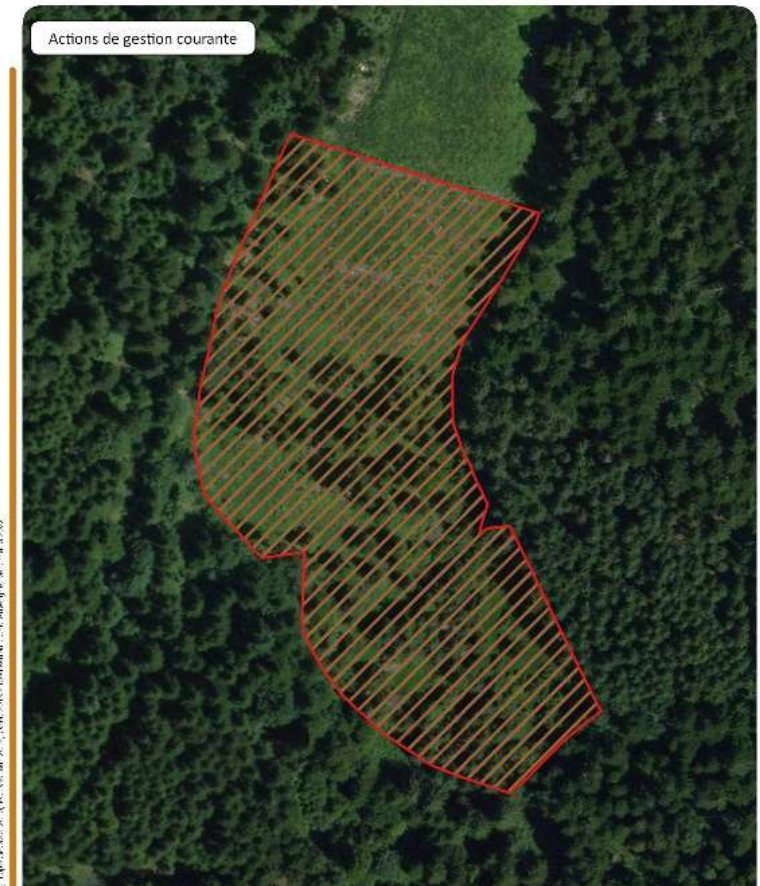
- E5.4 Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères
- F3.11 Fourrés médio-européens sur sols riches
- F9.2 x E5.4 Mosaïque Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Salix x Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères
- G3.13 Sapinières à Abies alba acidophiles
- G3.13 x G5.74 Mosaïque Sapinières à Abies alba acidophiles x Stades initiaux des plantations de conifères
- G3.F Plantations très artificielles de conifères
- G5.61 Prébois caducifoliés
- G5.61 x G5.74 Mosaïque Prébois caducifoliés x Stades initiaux des plantations de conifères
- G5.61 x E5.4 x G5.74 Mosaïque Prébois caducifoliés x Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères x Stades initiaux des plantations de conifères
- Périphérie du site

Site 3 : Devès – 1,4 ha sécurisé (acquisition)

Travaux envisagés

Travaux envisagés :

- Coupe et arrachage des résineux allochtones en limitant les effets négatifs sur les milieux (débusquage par câble puis débardage depuis chemin existant, utilisation pneus basse pression) ;
- Arrachage des semis pour limiter la concurrence des espèces allochtones



Objectifs et état futur envisagés

Objectifs envisagés :

- Restauration des fonctionnalités de la zone humide dégradée par suppression des résineux (stockage durable des eaux, recharge de nappe, soutien étiage) ;
- Restauration des fonctionnalités de la trame bleue par suppression des résineux en bord du cours d'eau (régulation des crues, qualité physico-chimique) ;

Etat futur envisagé :

- E5.4 Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères (mégaphorbiaies mésotrophes montagnardes d'intérêt communautaire 6430-2) -> Surface actuelle 0.17 ha ;
- G1.21 Forêts riveraines à Fraxinus et Alnus (habitat d'intérêt communautaire 91E0*) -> Surface actuelle 0 ha ;
- F9.2 Saussaies marécageuses et fourrés des bas marais à *Salix* pouvant évoluer vers G1.41 Aulnaies marécageuses -> Surface actuelle 0.03 ha de F9.2.

Site 3 : Devès – 1,4 ha sécurisé (acquisition)

Suivis envisagés

Suivis envisagés :

- Suivi floristique avec relevés phytosociologiques : espèces menacées ou protégées, espèces caractéristiques des milieux humides ;
- Suivi habitats naturels : cartographie des habitats naturels et surface occupée par habitats caractéristiques des milieux humides ;
- Suivi des EEE.

Années n+1, n+2, n+5, n+10, n+15, n+20, n+25 et n+30

Merci pour votre attention

Remarques du bureau de la CLE du 25/10/2022